



## RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2024

Mesdames, Messieurs,  
Membres du conseil,  
Chers concitoyens, concitoyennes,  
Bonsoir,

En tant que mairesse de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*.

### 1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

#### 1.1 *Les derniers états financiers*

En 2024, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 567 226 \$. Au 31 décembre 2024, l'avoir des contribuables se chiffrait à 20 661 247 \$, ainsi réparti : un surplus accumulé non affecté de 1 949 859 \$; un surplus accumulé affecté à la TECQ : 27 848 \$; à l'égout : 71 103 \$; à l'eau potable : 84 248 \$; à l'achat des bacs bruns et autres : 117 504 \$; des fonds réservés de 333 703 \$ et un investissement net dans les éléments à long terme pour 18 076 982 \$. Au 31 décembre 2024, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 7 262 935 \$, par rapport à une richesse foncière 2024 (rôle déposé le 12 septembre 2023) de 519 817 803 \$, représentant ainsi un ratio de 1,40 %. En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la Régie des Services incendie regroupés de la MRC de Maskinongé de 266 087 \$ nous obtenons ainsi un endettement total net à long terme de 7 529 022 \$ au 31 décembre 2024. Exceptionnellement cette année, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé n'est pas disponible : nous ne pouvons donc pas en tenir compte. Ainsi, l'endettement partiel à long terme par rapport à la richesse foncière 2024 représente un ratio de 1,45 %. Au 31 décembre 2024, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 7 262 935 \$, incluant un montant de 1 752 102 \$, attribuable aux dettes des différents développements résidentiels qui constituent des taxes de secteur et incluent les dépenses à financer.

#### 1.2 *Le rapport des vérificateurs 2024*

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2024 stipule que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

### 2. LES RÉALISATIONS DE 2024

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2024 :

- ❖ Installation de 4 bornes de recharge dans le stationnement de l'hôtel de ville;
- ❖ Aménagement d'une aire de planche à roulettes au parc des Grès;
- ❖ Installation d'une nouvelle glissoire au parc Lavoie;
- ❖ Installation d'un nouvel « abreuvoir » à la patinoire de Saint-Thomas;
- ❖ Achat de deux paniers de basketball au parc Saint-Thomas;
- ❖ Nouvelle pancarte d'identification au parc Saint-Thomas;
- ❖ Achat d'une nouvelle souffeuse pour la patinoire de Saint-Thomas;
- ❖ Début de la refonte du site internet et de l'image de marque de la municipalité (finalité en 2025);
- ❖ Réaménagement du poste d'accueil à l'hôtel de ville;
- ❖ Achat d'un nouvel ordinateur au garage municipal;
- ❖ Continuation du projet pilote pour la sécurité dans les quartiers résidentiels;
- ❖ Nomination et inauguration du parc Olivier-Bellemare;
- ❖ Obtention de l'autorisation ministérielle pour le raccordement du puits n° 7;
- ❖ Mandat donné à la firme Pluritec pour l'élaboration du nouveau site de dépôt de neiges usées;
- ❖ Mandat donné à la firme Stantec pour l'élaboration de la solution pour la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées;
- ❖ Réfection de la toiture et de la finition extérieure du bâtiment de service de la station d'eau potable Bellemare;
- ❖ Achat d'un nouveau lutrin à la salle Jules-Bellemare;
- ❖ Achat de 10 tables à la salle Jules-Bellemare;
- ❖ Achat d'une nouvelle scène pour les événements extérieurs;
- ❖ Achat d'un foyer extérieur.

En conclusion, nous avons réalisé 19 actions importantes pour notre municipalité. Je veux remercier mes collègues du conseil municipal pour votre rigueur et votre engagement dans les différents dossiers. Un grand merci à toute l'équipe municipale sans qui nous ne serions pas en mesure de réaliser autant de projets dans une année. Tous ensemble, nous faisons de notre municipalité une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre.

Merci !

Nancy Mignault, mairesse